

Grand Prix Seniors du Golf de Dijon Norgés
15 et 16 juillet 2023

Route de Norgés
21490 NORGES LA VILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 50 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le **15 juillet 1973** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-7 (3.Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur ou égal à 24,4
 Messieurs index inférieur ou égal à 21,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 72 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
72	17	7

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Seniors : voir §1.2.1-7 (7.Champ des joueurs)

Note :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **1er juillet 2023**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si le quota n'est pas atteint, les places restantes pourront être utilisées pour compléter le Classic Mid-Amateurs qui se déroule le même jour.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Jaunes** Dames : Marques **Rouges**

INSCRIPTION

Renseignement et Inscription auprès du Club organisateur.

<https://www.golf-dijon.fr>

03 80 35 71 10- accueil@golfdijonbourgogne.com

Clôture des inscriptions : **1er juillet 2023 à minuit**.

Droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) : 90 € Extérieur / 50 € Membre du club

Forfait : voir § 1.2.1-7 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-7 (7.Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés